

République Française
Département : LOZERE
Arrondissement : Mende
CUBIERES - COMMUNE

Séance du vendredi 17 avril 2026

Délibération N° DE_031_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	11	11
Date de la convocation : 09/04/2026		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le dix-sept avril deux mille vingt-six, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Mairie de Cubières), sous la présidence de Christian LAURENT.

Présents : Christian LAURENT, Pierre BARGETON, Martine REBOUL, Joël FOLCHER, Jean Pierre DENISSELLE, Michelle BENOIT_GAUZY, Valérie RIBIERE, Ludovic BRAJON, Julien N'DIAYE, Laura OSVALD, Léa MASSADOR

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Martine REBOUL est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Désignation de l' élu référent au Parc national de Cévennes

VU l'adhésion de la commune à la charte du Parc national des Cévennes,

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la nécessité de désigner un élu référent Parc National des Cévennes,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de désigner **Monsieur Jean Pierre DENISSELLE en tant qu' élu référent du Parc National des Cévennes** et de désigner **Mme Léa MASSADOR en tant que suppléante**.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Christian LAURENT
Président de séance

Martine REBOUL
Secrétaire de séance



Date de transmission de l'acte: 27/04/2026

Date de réception de l'AR: 27/04/2026

048-214800534-DE_031_2026-DE
A G E D I

DE_031_2026